



45

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 05 AVRIL 2018

A 18H30

ORDRE DU JOUR :

• APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

• DELIBERATIONS

• TRAVAUX

- Choix du prestataire cloutage du fonds de forme Tennis Marandan.

• BATIMENTS

- Désignation de représentants de la commune (un titulaire et un suppléant) à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes relatif aux vérifications périodiques des installations techniques,
- Choix du Prestataire pour changement photocopieur école maternelle.

• VOIRIE

- Complément subvention voirie programme triennal,
- Demande de subvention pour acquisition abribus,
- Convention occupation domaine public (marché de producteurs, chez'Alexis, Fritkot) détermination coût emplacement et frais annexes.

• PERSONNEL

- Création poste adjoint technique territorial,
- Création poste adjoint administratif principal 2^{ème} classe,

• FINANCES

- Présentation et vote du compte administratif 2017 (commune, Lotissement),
- Affectation des résultats,
- Vote des taux d'imposition 2018,
- Suppression du budget « Lotissement » et suppression TVA,
- Présentation et vote du budget primitif 2018.

• QUESTIONS DIVERSES

Le 5 avril 2018 Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de SAINT ROMANS sous la Présidence de M. CREACH Yvan, Maire.

Présents: BLAMBERT Micheline, BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, CHOURREAU Gisèle, MATRAS Françoise, MEUGNIER Angélique, MEUNIER Christian, ROLLAND Eric, VIALLE Patrick, DICO Charles, LAMBERTON Michel, Damien MICLO.

Absent(e)s : Karine FEUGIER, MURE-RAVAUD Jérôme, JEYMOND Astrid, FIORDALISI Christine, ARNAUD Marie-Françoise, BARTHELEMY Marcel

Secrétaire de séance: MEUGNIER Angélique

Pouvoirs: Astrid JEYMOND → Angélique MEUGNIER

FIORDALISI Christine → Damien MICLO

MURE-RAVAUD Jérôme → LAMBERTON Michel

Karine FEUGIER → MEUNIER Christian

ARNAUD Marie-Françoise → CREACH Yvan

Date de convocation : 29/03/2018

COMPTE-RENDU

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 05 avril 2018 sous la présidence de M. Yvan CREACH, Le Maire.

Mr Le Maire souhaite la bienvenue à Mr André-Jacques VALENTIN, trésorier municipal.

La séance débute à 18H30

- **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **TRAVAUX**

Cloutage du fonds de forme Tennis Marandan

Choix du prestataire

Il est proposé au Conseil Municipal de choisir l'entreprise qui effectuera les travaux de Cloutage du fonds de forme Tennis Marandan.

Il présente à l'assemblée des devis pour cette rénovation qui s'établissent comme suit :

Nom et Prénom entreprise	Montant Hors Taxe	Montant TTC
LAQUET TENNIS	23 001.76 €	27 602.11 €
TOUTENVERT	24 950 €	29 940.00 €

Le devis de l'entreprise Laquet Tennis a été choisi pour la somme TTC de 27 602.11 € pour le cloutage du fond de forme du tennis.

> Voté à l'unanimité des membres présents

Pour les besoins des services techniques et administratifs la création d'un poste d'adjoint technique territorial, et d'un poste adjoint administratif principal 2^{ème} classe a été validé par le Conseil Municipal.

> **Voté à l'unanimité des membres présents**

• **FINANCES**

**Présentation et vote du compte administratif 2017 (commune, Lotissement),
Affectation des résultats,
Vote des taux d'imposition 2018,
Suppression du budget « Lotissement » et suppression TVA,
Présentation et vote du budget primitif 2018.**

Mr Le Maire donne la parole à Mr André-Jacques VALENTIN, trésorier et receveur de la commune, qui a présenté les résultats 2017 de la commune sous forme de ratios et apporte toutes explications à l'ensemble du Conseil Municipal.

Mr l'adjoint délégué aux finances a présenté le compte administratif 2017 conforme au compte de gestion du receveur et validé par l'ensemble du conseil municipal :

Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Résultat 2017
1 135 401.07 €	1 581 062.12 €	445 661.05 €
Dépenses investissement	Recettes investissement	Résultat 2017
701 036.21 €	540 547.18 €	-160 489.03€

> **Voté à l'unanimité des membres présents (16 Pour, 0 Contre, 0 Abstention)**

L'affectation des résultats cumulés a été validée et reportée au budget primitif 2018.

> **Voté à l'unanimité des membres présents (18 Pour, 0 Contre, 0 Abstention)**

Mr le Maire a présenté le budget primitif 2018 qui a été validé à l'unanimité (deux abstentions) et se décompose comme suit :

Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement
1 637 398.94 €	1 637 398.94 €
Dépenses investissement	Recettes investissement
1 630 579.38 €	1 630 579.38 €

> **Voté à l'unanimité des membres présents (16 Pour, 0 Contre, 2 Abstention)**

En matière de taux des contributions directes, pour 2018, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux 2017.

> **Voté à l'unanimité des membres présents (18 Pour, 0 Contre, 0 Abstention)**

Mr l'adjoint délégué aux finances a présenté le compte administratif 2017 du budget annexe du lotissement conforme au compte de gestion du receveur et validé par l'ensemble du conseil municipal :

- **BATIMENTS**

Adhésion à la convention constitutive de groupement et désignation de représentants

CAO groupement de commande

Vérification périodique des installations techniques

Il est demandé à la commune de St Romans d'adhérer à la convention constitutive de groupement relatif aux vérifications périodique des installations techniques et de désigner deux représentant (titulaire et suppléant).

Adhésion validée et désignation de Mr Eric ROLLAND (titulaire) et Mr Patrick VIALLE (suppléant) à l'unanimité des membres présents.

Choix du prestataire pour changement photocopieur école

DELIBERATION REPOUSSEE AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

- **VOIRIE**

Complément subvention voirie programme triennal

Un complément de subvention relatif au programme triennal des grosses réparations de voirie communale a été sollicité auprès du Conseil Départemental de l'Isère.

> Voté à l'unanimité des membres présents

Demande de subvention acquisition abris-bus

L'acquisition de deux abribus (Monteux et Bois de Claix) a été validée et une demande de subvention a été sollicité auprès du service concerné.

> Voté à l'unanimité des membres présents

Redevance d'occupation du domaine public

Le tarif de la redevance pour l'occupation du domaine public a été fixé à 200 € par an ainsi qu'un forfait électricité de 100 € à l'année.

> Voté à l'unanimité des membres présents

Droit de place marché de producteurs

Le tarif concernant l'emplacement pour le marché des producteurs a été fixé à 30 € le mètre linéaire. Ainsi qu'une redevance forfaitaire électrique de 30 € pour l'hiver et 100 € pour l'année. Ces tarifs seront applicables à partir du 1^{er} mai 2018.

> Voté à l'unanimité des membres présents

- **PERSONNEL**

Création de postes : adjoint technique territorial et adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Résultat 2017
0.00 €	0.00 €	0.00 €
Dépenses investissement	Recettes investissement	Résultat 2017
0.00 €	0.00 €	0.00 €

> **Voté à l'unanimité des membres présents (16 Pour, 0 Contre, 0 Abstention)**

Il a été décidé la suppression du budget annexe Lotissement Communal ainsi que la TVA afférente.

> **Voté à l'unanimité des membres présents (18 Pour, 0 Contre, 0 Abstention)**

QUESTIONS DIVERSES

- Monument aux Morts

Une réunion des commissions communication et travaux, élargie à l'ensemble du Conseil municipal est prévue le lundi 9 avril 2018 à 18h en Mairie.

- Tour de France 2018

Une réunion est prévue en avril 2018 afin de finaliser les procédures, les prévisions, le déroulement et l'organisation du passage du tour de France.

Fin de séance : 20H30

Le Maire,
Yvan CREACH



